AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C1956
FR0000054470-FS0985

20 novembre 2025

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

UBISOFT ENTERTAINMENT

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 19 novembre 2025, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 13 novembre 2025, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société UBISOFT ENTERTAINMENT et détenir indirectement 6 890 185 actions UBISOFT ENTERTAINMENT représentant autant de droits de vote, soit 5,12% du capital et 4,63% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Goldman Sachs International	5 392 296	4,01	5 392 296	3,63
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	69 531	0,05	69 531	0,05
Goldman Sachs Finance Corp International Ltd	32 218	0,02	32 218	0,02
Goldman Sachs & Co. LLC	1 230 030	0,91	1 230 030	0,83
Goldman Sachs Bank Europe	166 110	0,12	166 110	0,11
Total Goldman Sachs Group, Inc.	**6 890 185**	**5,12**	**6 890 185**	**4,63**

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 159 940 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 1 584 940 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions ; et,

- 575 000 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention de 2 contrats « *put option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'entre le 20 mars 2026 et le 19 juin 2026, à des prix compris entre 7,50 € et 9,60 €.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 3 442 596 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 3 287 308 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention de 58 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 19 janvier 2026 et le 12 novembre 2035 ; et,

[1] Sur la base d'un capital composé de 132 598 642 actions représentant 146 641 913 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

- 155 288 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention de 42 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 19 décembre 2025 et le 31 décembre 2030, à des prix compris entre 1,65 € et 15,00 €.
